

N° 25 - GF

**ARRÊTÉ MODIFICATIF DE LA LISTE D'APTITUDE
AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE DU 16/07/2025
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE AU CHOIX**

La Présidente du centre de gestion,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté n° 25-FY du 16/07/2025 établissant la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne au choix,

ARRÊTE

Article 1er : En raison d'une erreur matérielle, la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne au choix établie par arrêté visé en référence, est modifiée comme suit :

Lire : DI GIACOMO Alain au lieu de DI GIACOM Alain

Les autres noms de la liste restent inchangés.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au Représentant de l'Etat.

Fait à Labège, le 23 juillet 2025

La Présidente,



Sabine GEIL-GOMEZ

La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>